Merci d'avoir choisi Jurimodel.

Vous avez téléchargé le Pack Approbation des Comptes EURL sur le site Jurimodel et nous vous en félicitons !

Jurimodel leader des modèles juridiques téléchargeables en ligne est le seul à vous proposer l'ensemble des documents dont vous avez besoin pour approuver les comptes de votre EURL pour un prix modique.

Nos modèles sont en effet tous rédigés en interne par notre équipe d'avocats rédacteurs. Ces avocats qui ont tous leur cabinet et exercent actuellement leur métier sont les mieux à même de connaître les failles et les atouts des contrats. Nos modèles sont donc uniques et rédigés avec un soin extrême.

Cependant ils restent des modèles types et ne remplaceront jamais une consultation juridique personnalisée. Le modèle est à jour à sa date d'édition. Il doit enfin être utilisé dans les conditions légales, réglementaires et conventionnelles de sa validité et de son efficacité.

Les modes d'emploi ont vocation à vous guider dans vos démarches et dans l'utilisation que vous ferez des modèles.

En outre, nous avons fait apparaître en rouge les mentions particulières que vous avez à compléter.

Chaque acte comprend en plus des indications (toujours en rouge) que vous pourrez effacer après les avoir consultées.

Ces indications sont placées dans le texte aux endroits précis où elles vous sont nécessaires pour remplir le modèle.

☞ En téléchargeant le Pack approbation des comptes EURL vous avez obtenus 6 documents *(en plus de celui-ci)* :

- **01-so.md.aceub-cal.rtf** :

Il s'agit du calendrier des formalités à réaliser pour approuver les comptes de votre EURL. Ce document est au format RTF lisible par tous les traitements de texte pour que vous puissiez le personnaliser sur votre ordinateur.

- **02-so-md-aceub-rsg.rtf** :

Il s'agit du modèle de rapport spécial du gérant ou du commissaire aux comptes. Ce rapport doit être présenté lors de l'assemblée générale ou joint par courrier à l'associé en cas de consultation écrite. Ce document est au format RTF.

- **03-so-md-aceub-rgg.rtf** :

Il s'agit du modèle de rapport de gestion de la gérance qui doit être présenté à l'associé lors de l'assemblée générale d'approbation des comptes. Ce rapport doit obligatoirement être communiqué. Ce document est aussi au format RTF.

- **04-so-md-aceub-pvago.rtf** :

Il s'agit du modèle d'assemblée générale d'approbation des comptes. Le modèle est suivi d'un mode d'emploi qui procure des indications utiles pour effectuer cette formalité. Ce document est au format RTF.

- **05-so-md-aceub-conv.rtf** :

Il s'agit du modèle de convocation que doit envoyer le gérant de l'EURL pour convoquer l'associé unique à l'assemblée générale d'approbation des comptes. Cette convocation doit être envoyée en RAR au moins 15 jours avant la tenue de l'assemblée. Ce document est au format RTF.

- **06-so-md-aceub-rpddca.rtf** :

Ce document permet au gérant de l'EURL de formuler une requête auprès du Président du Tribunal de Commerce en cas de prorogation de délai pour le dépôt des comptes. Cette requête doit obligatoirement être présentée dans les 6 mois qui suit la clôture des comptes. Il est au format RTF.

Approuver les comptes de votre EURL en 7 étapes :

1ère ETAPE : Lire en priorité le « calendrier des opérations d'approbation des comptes – so-md-aceub-cal, et déterminer :

- La date de l'assemblée
- La date limite de l'envoi des convocations
- La liste des documents à réunir pour l'assemblée (et notamment les comptes)
- Le lieu de la tenue de l'assemblée
- L'opportunité de demander une prorogation du délai en cas de difficulté

2ème ETAPE - Etablir le « rapport spécial de la gérance et le rapport du gérant » - so-md-aceub-rsg et so-md-aceub-rgg après avoir lu les modes d'emploi qui vous expliqueront le détail de ces opérations.

3ème ETAPE - Etablir le projet de **« Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle d'approbation des comptes » - so-md-aceub-pvago.**

4ème ETAPE - Une fois ces actes rédigés, vous pouvez adresser **« les convocations » - so-md-aceub-conv** (si nécessaire dans votre EURL) auxquelles devront être joints les rapports du gérant ainsi que d'autres documents figurant en liste sur notre mode d'emploi.

5ème ETAPE - Le jour J vous pouvez tenir **« l'assemblée générale ordinaire annuelle d'approbation des comptes »** et faire signer le procès-verbal de cette assemblée.

6ème ETAPE - Enfin, vous devrez réaliser les formalités au greffe du Tribunal de Commerce via le CFE.

7ème ETAPE - Si un cas de force majeure vous empêche de respecter les délais légaux, vous avez la possibilité de demander au président du Tribunal de Commerce un délai supplémentaire **« requête au président du Tribunal de Commerce pour prorogation du délai du dépôt des comptes » - so-md-aceub-rpddca.**

Tous nos actes sont assortis de leurs modes d'emploi qui vous permettent d'utiliser au mieux notre pack. Prenez le temps de lire chaque modèle et chaque mode d'emploi avant de commencer à remplir les actes.